



Jean-Michel Vardalas
Co-secrétaire général CGT FERC Sup

À

Mme la ministre de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation
110 rue de Grenelle
75700 PARIS SP

Montreuil, le 25 aout 2020

Nos réfs : 20/038/SG/JMV

Madame la ministre,

La CGT FERC Sup n'a eu de cesse depuis son évocation de dénoncer la loi de programmation pluriannuelle de la recherche, qui ne fera qu'augmenter la précarité dans nos établissements et par ricochet dans les grands organismes de recherche. De plus, elle remet en question le statut des enseignants chercheurs et des chercheurs.

Pour la CGT FERC Sup, cette analyse est partagée, puisque ce projet de loi a été retoqué par le CESE, le CSFPE, le CT-MESRI, le CTU. C'est donc bien un désaccord profond que traduit toute la concertation dite sociale que votre ministère a faite.

Ces débats nous paraissent en totale contradiction avec la préoccupation du moment qui est d'organiser une rentrée universitaire, avec un nombre exceptionnel de bacheliers, avec des infrastructures qui ont été déconstruites pour répondre à la dure loi de Parcoursup qui traduit une sélection drastique à l'entrée dans nos établissements.

Une rentrée sous haute tension, avec des effectifs élevés et des consignes d'organisation des cours qui pour beaucoup de personnels sont à géométrie variable et peuvent se résumer à soyez innovants, faites beaucoup avec pas grand-chose !

Dans ce contexte, la prime au mérite pour l'implication des personnels durant la période de confinement a tournée à la provocation.

Pour la CGT FERC Sup, l'ensemble des personnels a contribué, dans la mesure des moyens que les chefs de service leur attribuaient, à la continuité du service public. Oui, tous les personnels.

Dans un contexte où ce gouvernement s'obstine à ne pas vouloir desserrer le gel du point d'indice et où les disparités salariales prennent de plus en plus d'ampleur, les personnels n'en peuvent plus.

Allez vous entendre ces revendications ?

CGT FERC Sup • Union Nationale des syndicats CGT des établissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche

CGT en toute liberté

Case 544 – 263, rue de Paris – 93515 Montreuil Cedex
Tél : +33 155 827.628 • Télécopie : +33 149 880.743
ferc-sup.sg@ferc.cgt.fr • www.cgt.fercsup.net

Pour que les personnels des établissements d'enseignement supérieur et de recherche continuent à exprimer leur opposition à ces mesures, aux côtés de la jeunesse, la CGT FERC Sup dépose un préavis de grève à compter du 01 septembre 2020 jusqu'au 30 septembre inclus.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir considérer ce courrier comme valant **préavis de grève pour la période du 01 septembre 2020 au 31 septembre 2020 inclus** ainsi que pour les nuitées en amont et en aval de celle-ci pour les agents travaillant en horaires décalés.

Soyez assurée, Madame la ministre, de notre attachement indéfectible aux vertus du Service public et aux valeurs de la Fonction publique.

Jean-Michel Vardalas
Co-secrétaire général de la CGT FERC Sup

CGT FERC Sup • Union Nationale des syndicats CGT des établissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche

CGT en toute liberté 

Case 544 – 263, rue de Paris – 93515 Montreuil Cedex
Tél : +33 155 827.628 • Télécopie : +33 149 880.743
ferc-sup.sg@ferc.cgt.fr • www.cgt.fercsup.net